

51

décembre 08

■ Sommaire 44

Mot du Président.....3-4

La note d'orientation politique de
la Ministre Fadila Laanan5-6

Objectif lune 7-10

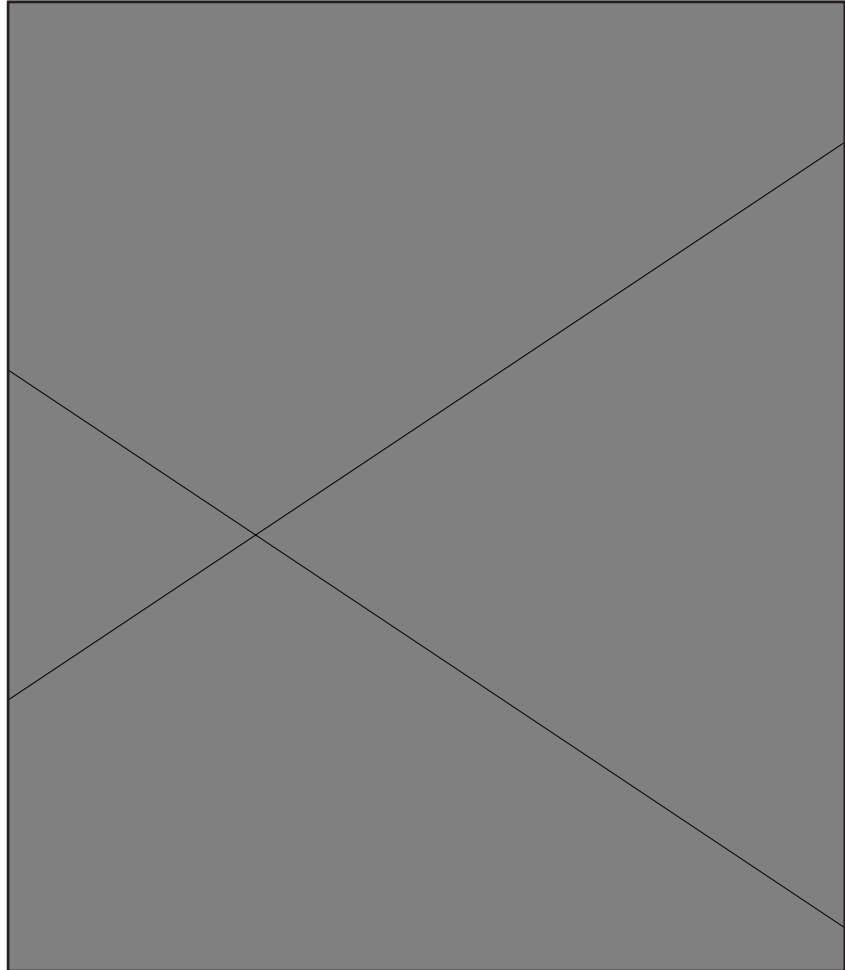
La culture quatrième pilier du
développement durable 11-14

Le web non-marchand: Et si on
osait parler de marketing 15-21

Réunions23

Contact23

Conseils d'administration23



■ Le mot du Président

Mot du Président

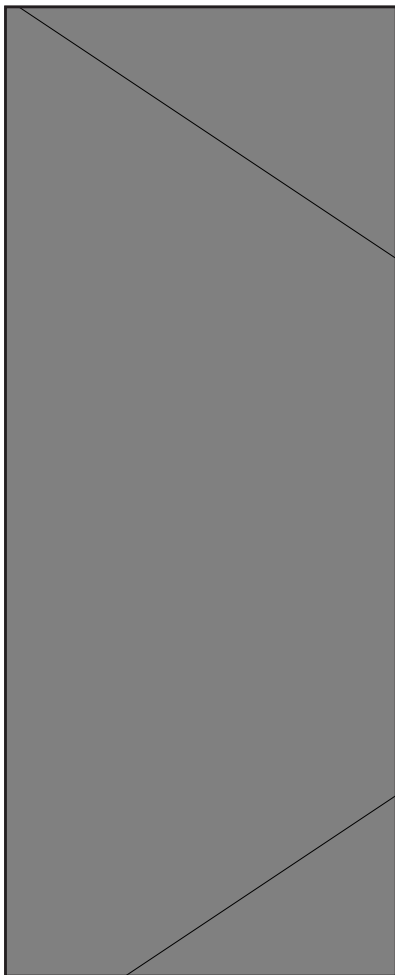
Notre réseau ASTRAC, qui existe depuis 18 ans déjà, a pris ces derniers temps un nouvel essor. Sept « Printemps » successifs ont permis de solidariser un peu plus des Centres culturels qui sont par essence engloutis dans leurs propres urgences. Parallèlement – et même de plus en plus souvent en partenariat – avec l’ACC, l’ASTRAC a poursuivi ses missions d’information, de consultation du secteur, autour de rencontres professionnelles, par la publication de notre traditionnel « Astrac en Vrac », par le site centresculturels.be. Grâce à un appui de plus en plus soutenu de la Communauté Wallonie-Bruxelles, à notre reconnaissance comme ORUA (organisme représentatif des usagers agréé) et ainsi à notre présence au sein de la 3C, grâce aussi aux points APE qui nous sont attribués par la Région Wallonne depuis

maintenant deux ans, l’ASTRAC a pu déployer ses actions et rendre plus efficaces les investissements de ses administrateurs.

Au fil de l’actualité, au gré des urgences ou des événements, l’ASTRAC a contribué à une réflexion constante du secteur sur lui-même. Elle a conduit des interpellations, nourri des (r)évolutions, soutenu aussi notre Ministre Fadila Laanan dans son action pour la défense du rôle pivot des Centres culturels et pour le refinancement de nos emplois et de nos futurs contrats-programmes.

Depuis plusieurs années, nous souhaitons que la Communauté française reconnaisse l’ASTRAC dans le cadre d’un contrat-programme ou d’une convention de longue durée.

Des contacts sont actuellement établis dans ce sens avec l’appui et le savoir-faire de l’administration. Plus que jamais, l’ASTRAC entend développer et mettre en place une structure « en réseau ». Avec Marie et Liesbeth, notre directrice, avec aussi les facilités de communication via internet, nous nous employons à offrir à tous les Centres culturels des possibilités d’échange, de visibilité, de mise en concordance. Pour montrer la cohérence de nos différentes actions, dans toute leur indispensable et riche diversité.



Depuis ses débuts, l'ASTRAC a voulu éviter le corporatisme. Loin des revendications centrées sur des intérêts particuliers, nous restons une association de veille. Le regard des professionnels des Centres culturels, en tant que « militants » du développement culturel, est notre principale ressource.

Les nouvelles du secteur sont aujourd'hui assez positives. Nous nous en réjouissons évidemment, avec une toute petite pointe d'autosatisfaction. L'ASTRAC reste plus que jamais à votre écoute. N'hésitez pas à nous communiquer vos informations, vos remarques, vos avis, vos attentes ... et vos changements d'adresse courriel ainsi que celle de vos nouveaux collègues. Bonnes fêtes et déjà bon début d'année, très cordialement.

Cependant, malgré toute la bonne volonté de la Ministre et de ses collaborateurs, les associations socioculturelles se trouvent de plus en plus étranglées, simplement faute de moyens. Dès lors, nous ne pouvons que poursuivre notre campagne visant à doubler les budgets de la culture. Après notre nouveau slogan, après notre affiche, bientôt le badge. Et comme nous aimons aussi réfléchir pour pouvoir continuer à agir, nous bloquons le 31 janvier pour débloquer l'Etat Général de la Culture.

Patrick Besure

La note d'orientation politique de la Ministre Fadila Laanan

Nouvelles de la 3C

Dans l'attente d'une communication écrite que Madame la Ministre transmettra début de semaine prochaine, il y a bien peu à dire sur l'intervention orale qu'elle a faite, ce mercredi 3 décembre, devant la Commission des Centres culturels sur l'orientation politique relative au refinancement et à la refonte envisagée pour notre secteur.

Non pas que son intervention fût légère, mais que la réserve à laquelle les membres de la Commission sont tenus, ne permet pas d'énoncer, de long en large, sur base de notes à la volée avant qu'un écrit n'émane de son Cabinet...

En voici néanmoins les grandes lignes.

Les 3.300.000 euros supplémentaires pour notre secteur – nous vous en avons parlé dans un mail récent – ont été obtenus avec quelques difficultés, mais sont bien réels et devraient permettre d'octroyer, dès 2009, les montées de catégorie demandées lorsque les critères sont atteints.

La Ministre doit présenter de nouveaux arrêtés d'application pour fixer les subventions correspondant à chacune des catégories et pour solutionner le plafonnement de la catégorie 1.

La 3C est sollicitée pour donner avis sur ce problème qui doit être résolu dans un délai assez rapide.

■ *Actualités du secteur ... suite*

Un travail plus approfondi est demandé à la Commission sur les missions des Centres Culturels, que la Ministre verrait bien déclinées comme suit :

- les missions de bases remaniées à partir des axes actuels et communes à tous les Centres Culturels.
- les missions spécifiques, de quatre ordres différents afin de valoriser:
 - un rôle culturel supra communal et ou de coordination culturelle régionale
 - une scène, un plateau de diffusion
 - un pôle d'excellence dans un domaine particulier
 - la contribution au développement culturel et socioéconomique au niveau supra communal.

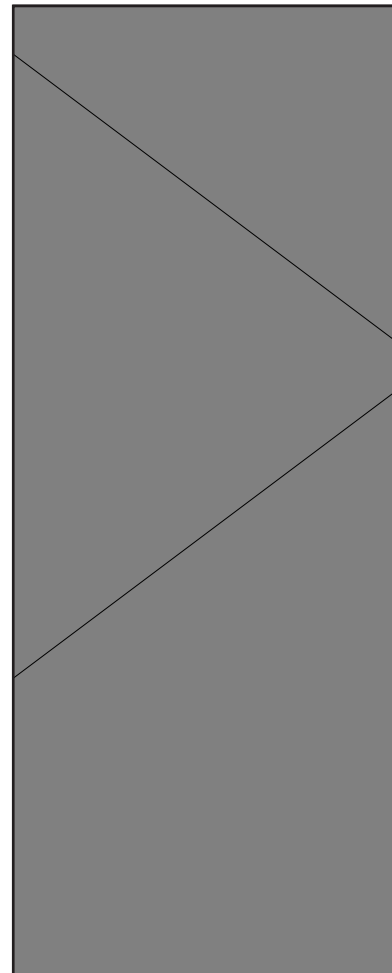
D'autres enjeux portent sur la responsabilité des équipes d'animation et sur la redéfinition du rôle du collègue d'inspection.

La suite et surtout les détails vous seront communiqués dès que la Commission des Centres Culturels aura reçu la note écrite.

Rappelons que Madame Laanan a bien précisé dans son dernier courrier à l'ASTRAC qu'elle répondrait via la 3C à notre sollicitation de recevoir plus d'informations détaillées.

A suivre donc !

Vincent Bertholet



Objectif lune

Comme vous l'avez appris, les nouvelles du secteur sont assez bonnes. Nous pouvons donc à nouveau nous permettre de nous consacrer à notre devoir – ou du moins à notre métier – d'inviter à l'utopie, d'élargir le champ du possible, de pousser à l'invention d'alternatives.

Parce que l'avenir nous appartient, à condition que nous l'imaginions ensemble dès aujourd'hui, l'ASTRAC vous propose son projet « Objectif lune », un projet de rencontres, de réunions, de brainstorming et de discussions prospectives qui aboutira à un « manifeste » des Centres culturels de la Communauté Wallonie-Bruxelles du 21^{ème} siècle. Le défi est d'autant plus important que la Ministre Laanan a ouvert à son cabinet – l'article précédent vous en parle plus en détail – d'importants « chantiers » pour refonder les bases qui régissent le fonctionnement des Centres culturels. Il s'agit donc de montrer dès maintenant que les Centres culturels savent agir, et partagent des points de vue forts qui peuvent enrichir les débats publics.

Invitation

L'ASTRAC organise une grande collecte d'utopies auprès des professionnels des Centres culturels d'aujourd'hui et les invite à prendre de la hauteur ensemble pour envisager les Centres culturels de l'avenir. Une démarche ascendante et créative pour contribuer à une (re)définition des Centres culturels pour demain*.

115 Centres culturels agréés en Communauté Wallonie Bruxelles en ce début du XXI^{ème} siècle : comment voient-ils évoluer la société, le paysage culturel, leur travail ? Que seront-ils et que feront-ils demain ? Quels changements veulent-ils initier, stimuler ou empêcher ? Pour et avec qui ? Pour quelle(s) culture(s) ? Pour quel(s) développement(s) ? De quel(s) territoire(s) ? Avec quelles cartes en main pour réussir ? Avec quels besoins ? Quels sont nos atouts, nos faiblesses, nos opportunités ; quelles menaces pèsent sur nous ?

■ Objectif lune ... suite

Sept lieux, ça vous botte ?

Nous vous proposons sept rencontres en région pour préparer un temps de mise en commun et de synthèse fin janvier à l'occasion de notre journée professionnelle.

Les réunions de travail d'une demi-journée, ouvertes à tous les professionnels des Centres culturels toutes catégories confondues, commencent à 9h30 précises. Un sandwich est prévu à 13h00 pour ceux qui le souhaitent (prix : 6,00 €, à payer sur place).

Les rendez-vous sont les suivants. À vous de choisir votre lieu et votre date.

- 11 décembre : Huy (Centre culturel de l'arrondissement de Huy)
- 15 décembre : Quevaucamps (Centre culturel de Beloeil)
- 18 décembre : Gerpinnes (Centre culturel)
- 19 décembre : Bertrix (Centre culturel)
- 7 janvier : Dinant (Centre culturel régional de Dinant)
- 15 janvier : Genval (Centre culturel de Rixensart)

Une septième réunion est prévue à Bruxelles dans la première moitié de janvier. Nous vous communiquerons la date ultérieurement.

Pour nous aider à mieux organiser cette activité, inscrivez-vous au moins 3 jours à l'avance à l'aide du bulletin ci-joint, par email ou en appelant le 061/ 29 29 19.

Au plaisir de vous revoir nombreux !
Bloquez déjà la date du 29 janvier dans vos agendas : prochaine journée professionnelle de l'ASTRAC.

*Nos travaux s'inspireront bien évidemment des nombreuses réflexions qui ont déjà secoué notre secteur, à l'occasion des journées professionnelles de l'Astrac, des Etats généraux de la Culture, ...



renvoyer à

ASTRAC
4, rue la Rosière
6820 Florenville

Bulletin d'inscription

Mme/M :

Centre culturel :

Fonction :

Tél. :

Courriel :

Participera à la réunion de :

Huy

Quevauchamps

Gerpennes

Bertrix

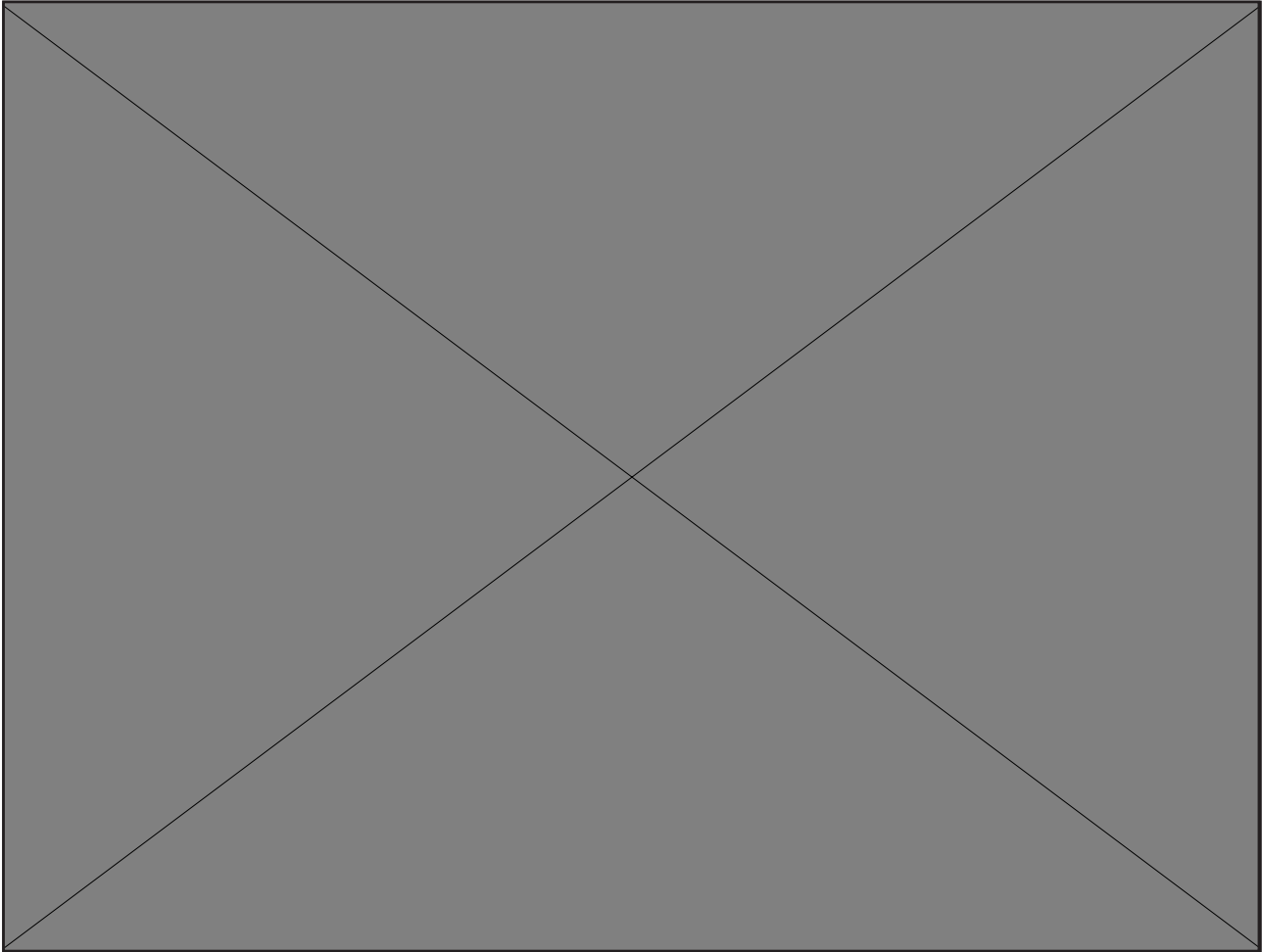
Dinant

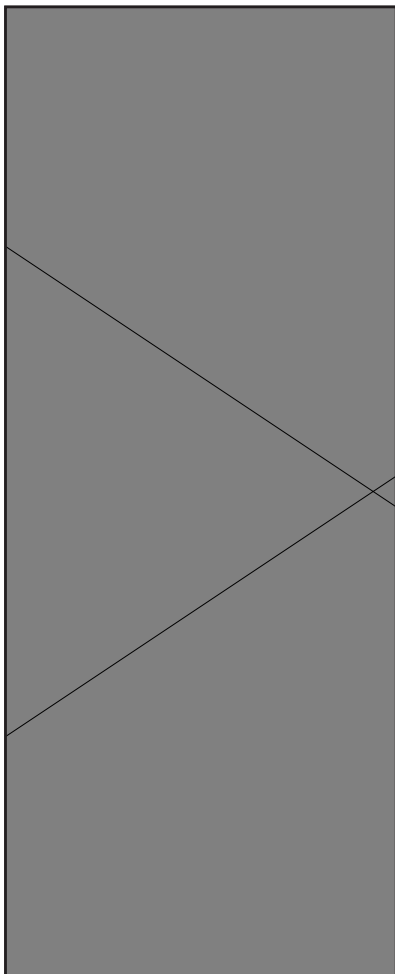
Genval

Bruxelles (date à fixer)

souhaite dîner sur place

(sandwiches, PAF 6,00€ à payer sur place)





■ La culture: quatrième pilier du développement durable?

La culture, quatrième pilier du développement durable

Notre journal ouvre une nouvelle rubrique consacrée au développement durable.

Nous lançons un appel à toutes et à tous pour nous aider à l'alimenter.

Du Molière à toutes les sauces ?

Un peu comme Monsieur Jourdain, bourgeois gentilhomme, faisait de la prose sans le savoir, beaucoup d'opérateurs socioculturels s'inscrivent un peu naturellement dans la mouvance du développement durable. Hop, tout de suite, certains responsables culturels décliquent ici, parce que, c'est vrai, le développement durable nous est servi ces derniers temps à toutes les sauces, surtout très primaires. En effet, même si on s'intéresse à l'avenir de la planète, aux ressources énergétiques ou à la protection de la nature, poser des petits gestes de bonne gestion environnementale, genre

■ *La culture... suite*

éteindre les lumières avant de quitter les loges, ça n'est pas vraiment le trip des coordinateurs culturels, et ce n'est en tout cas pas leur job!

Il s'agit aussi de Culture !

Eh bien sachez (si vous l'ignoriez encore) que le développement durable, c'est bien davantage que cela. Et que la Culture y est largement liée ! La définition « officielle » (de référence) du développement durable (ou « soutenable ») est : "un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs". A partir de là, s'ouvrent de nombreuses voies, pour le respect du milieu de vie (environnements, nature, cadre de vie,...), en matière de consommation des ressources de la planète (économies d'énergies fossiles, gestion de la forêt, gestion de l'eau ...), qui sont les avec lesquels on nous bassine aujourd'hui. En y regardant d'un peu plus près, d'autres pistes se dégagent très rapidement : l'aide au « développement » dans les pays du Sud, le commerce équitable, la finance éthique, la défense des acquis sociaux, le respect des droits humains,

la place de l'humain, le sens de la vie...

Un peu de mathématique ?

Trois piliers fondent le développement durable : l'économique, le social, et l'environnemental. A leur intersection, entre économie et société : l'équitable, entre économie et environnement : le viable, entre société et environnement : le vivable. Et entre le vivable, le viable et l'équitable : le « soutenable », le « durable ».

Et qu'est-ce qui, à votre avis, constitue précisément l'essence, le fondement, de cette mise en relation ? Qu'est-ce qui permet de donner du sens, de la perspective, toute sa valeur à une réflexion destinée à "répondre (aussi) aux besoins des générations futures" ?

J'aime définir la Culture comme « l'ensemble des réponses qu'une société se donne à un moment précis aux questions qu'elle se pose ».

La culture, comme quatrième pilier du développement durable. Le pilier qui le fonde.

Développement ou croissance?

La dénomination « développement durable »

se trouve aujourd'hui largement utilisée. Si le concept est également généralement admis, la juxtaposition des mots « développement » et « durable » peuvent parfois heurter des sensibilités. C'est encore avec un regard culturel que l'on comprendra que « développement » ne signifie pas automatiquement croissance. Comme dans les notions de développement socioculturel, de développement personnel ou de développement humain, il s'agit avant tout d'évolution, de déploiement, d'optimisation. Quant à l'adjectif « durable », d'aucuns lui préfèrent celui de « soutenable » qui est d'ailleurs plus conforme à l'expression « sustainable development » utilisée en anglais.

L'utopie ou la mort

René Dumont a largement contribué à sensibiliser dans les années 60-70 une génération de citoyens prédestinés à la consommation à outrance. Les courants citoyens, les comités de quartier, les mouvements paysans, les altermondialistes, les environmentalistes, les verts, la gauche, les tiersmondistes, les progressistes,... ont tous été glaner un brin de leurs élans dans son bouquin «

l'utopie ou la mort ».

Le monde associatif citoyen, les mouvements d'éducation permanente, des groupes militants, artistiques, créatifs, s'identifient aujourd'hui à cette urgence : contribuer à rectifier les exploitations boulimiques de notre système social, exploitation des matières, exploitation de l'homme par l'homme. Les thèmes qui, sauf pour les gens somme toutes très minoritaires qui font de l'art pour l'art, justifient l'action culturelle.

Des exemples d'actions DD en Centre culturel ?

Outre la démocratie culturelle, qui relève déjà à elle toute seule de la philosophie DD (les citoyens invités via le Conseil culturel à exprimer les orientations du centre culturel), outre l'éducation permanente, qui relève de l'ouverture à l'intelligence et constitue une des options de base de nos Centres culturels, d'aucuns ont voulu souligner, en vert ou en rouge, leur empathie pour le développement durable.

Un Centre culturel pilote une « Semaine de l'énergie » pour sensibiliser grand public et

■ *La culture... suite*

écoles à une maîtrise intelligente des ressources énergétiques.

Un autre propose un « Salon du jeu durable » pour inviter parents et enfants à une consommation responsable.

Un Centre culturel conçoit tout un programme d'actions pour les 60 ans de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

Un autre coordonne des « Contrats de rivière » pour une gestion durable des cours d'eau et leurs bassins versants.

Un Centre culturel réalise avec des élèves du secondaire un photo-roman sur leur vision de l'an 2047 et organise une collecte d'objets « d'un futur passé » autour d'un ensemble de projets et d'actions informatifs et/ou créatifs pour stimuler la réflexion sur les répercussions de notre manière de vivre.

Un autre crée un « Centre de Développement Durable » avec cycle de conférences et de ciné-clubs « Demain la Planète » et un fonds permanent d'ouvrages sur le développement durable en partenariat avec la bibliothèque locale.

Des Centres culturels constituent, en leur sein, un « Parc des Paysages » pour permettre un regard permanent sur le patrimoine paysager, ou une

Maison d'Urbanisme pour sensibiliser les citoyens aux enjeux de l'aménagement du territoire et de l'urbanisme et les encourager à participer à la définition de leur cadre de vie.

Deux Centres culturels (et aussi l'ASTRAC) marquent leur appartenance à la mouvance du développement durable en s'inscrivant dans le réseau Associations 21.

Sans parler de façon plus générale des nombreux Centres culturels qui accueillent des réunions de groupes environnementaux, de comités de quartier, d'associations locales pour le développement, qui collaborent à des agendas locaux 21, à l'opération 11 11 11, ...

A suivre

Parce que nous sommes persuadés que le développement durable constitue une priorité pour la culture, nous publierons dans nos prochains numéros des témoignages, des expériences, des questionnements sur ce sujet. N'hésitez donc pas à réagir, à intervenir... et à construire avec nous un monde nouveau !

Ecrivez-nous à astrac@centresculturels.be.

Le Web Non-Marchand: Et si on osait parler de marketing ?

Comment associer technologies, marketing et non-marchand pour le meilleur ? Technofutur TIC vient de consacrer, le 26 novembre dernier, une journée de formation aux opportunités et aux défis pour le monde associatif de l'évolution du Web qui s'oriente de plus en plus vers l'interaction entre ses utilisateurs. Hervé Persain a participé à cette formation et nous livre un compte rendu.

Le Web 2.0¹ est à la croisée des chemins du Non-Marchand et du Marketing. Arnaud Pêtre, coordinateur d'Altermarketing et d'Etopia, met en évidence la prédominance des émotions sur l'information,

1- L'expression Web 2.0 a été proposée pour désigner ce qui est perçu comme un renouveau du World Wide Web. L'évolution ainsi qualifiée concerne aussi bien les technologies employées que les usages. En particulier, on qualifie de Web 2.0 les interfaces permettant aux internautes d'interagir à la fois avec le contenu des pages mais aussi entre eux.

■ *Le web non-marchand... suite*

car il s'agit de générer des stimulus positifs que l'on associera au sujet présenté si l'on veut être « efficace », et entraîner de réels changements de comportement. Véhiculer l'émotion associée à l'information permet de maximaliser l'effet recherché.

Il convient pour cela de respecter quelques règles :

1. Adopter un positionnement positif ;
2. Non-moralisateur ;
3. Unique, différent des autres approches ;
4. Privilégier autant la forme que le fonds.

Arnaud Pêtre classe les publics en trois catégories :

1. 45% de « proactifs », aptes à suivre des conseils, à relayer des mots d'ordre. Il s'agit de ce qu'on peut appeler « le grand public », qui sont les plus interactifs ;
2. 35% d' « éthiques », ceux qui pensent par eux-mêmes et sont moins susceptibles de relayer des informations ;
3. 20% de conservateurs, qui résistent au changement.

Ce qui distingue le Web 1.0 du Web 2.0, c'est le caractère interactif de l'Internet. Le Web 2.0

utilise le principe de la communication entre pairs, de manière horizontale : personne ne détient le pouvoir de faire « descendre » l'information ; elle circule entre les utilisateurs, qui ont tendance à accorder leur confiance à leurs pairs plutôt qu'à des spécialistes ou des autorités reconnues pour leur position sociale ou leur renommée scientifique.

Associés aux formes traditionnelles de communication telles que les médias audio-visuels, la presse, mais aussi les salons, visites, évènements divers, le Web 2.0 vient ainsi compléter les outils qui sont à la disposition des associations pour relayer leurs actions et leurs campagnes. Les blogs et les groupes virtuels ou « réseaux sociaux » numériques constituent ces outils de communication interactive qui visent, il est vrai, un public jeune. Mais ne se plaint-on pas justement dans le tissu associatif de la difficulté à concerner et atteindre les jeunes ?

Selon Arnaud Pêtre, le Web 2.0 doit être éthique, efficace, et pour cela il doit se professionnaliser.

Lionel Damm, Coordinateur de Simaway, entreprise française de Conseil et Formation en E-

commerce, E-marketing et Nouveaux Usages, attire l'attention sur le fait que l'internaute est avant tout un « acteur ». Le Web 2.0 réunit des internautes contributeurs, constitués en réseaux sociaux. Les médias sociaux ne sont plus des supports à la publicité, mais sont des outils de marketing, qui prennent la forme de la conversation, et s'ouvrent aux relations humaines ! Il s'agit d'une communication ou d'un marketing d'influence, qui permet de relayer des informations sur des blogs, des forums et des réseaux sociaux, c'est à dire d'organiser la communication entre pairs. Cette communication prend la forme d'un « Bouche à oreille » électronique, appelé « Buz marketing ». Il augmente la visibilité, la notoriété et la rapidité du message.

Une autre possibilité offerte par ce type d'outil est le marketing « viral », dont l'appellation à connotation négative permet cependant un partage aisé des informations collectées, sous la forme d'images, de documents sonores, de vidéos libres de droits que l'on peut télécharger sur son blog ou sa page sans difficultés techniques ou formalités légales. Cette forme de communication vise essentiellement les bloggeurs, véritables leaders

d'opinion de notre ère numérique. Le marketing viral permet de toucher les jeunes, de les repérer, de les fidéliser...

Les blogs permettent cette nouvelle forme d'expression, plus personnelle, plus impliquante, plus facile à diffuser.

Facebook, « le » réseau social du moment, réunit sur un même pied les internautes et les professionnels. Son fonctionnement privilégie l'ouverture, est personnalisable, compte à ce jour plus de 100 millions d'utilisateurs dont 400.000 belges. Cet outil est multi-cibles. Il comporte des pages de fans, des pages « groupes », et des annonces de type publicitaire.

Ce qu'il faut garder à l'esprit dans le Web 2.0, c'est que l'internaute est le marketing ! Que les pairs sont les meilleurs ambassadeurs des messages que nous voulons transmettre. Bien sûr des précautions sont nécessaires. Chacun porte ce que l'on appelle une « ombre numérique », à savoir les informations collectées sur chacun des internautes. Mais ces informations restent difficiles à exploiter, noyées qu'elles sont dans la masse des

■ *Le web non-marchand... suite*

utilisateurs de la toile. Une précaution utile est de ne pas rendre visible toutes les informations qui nous concernent à tous les correspondants, mais de pondérer ces informations selon les réseaux auxquels on appartient : famille et amis proches, contacts professionnels, groupes sociaux...

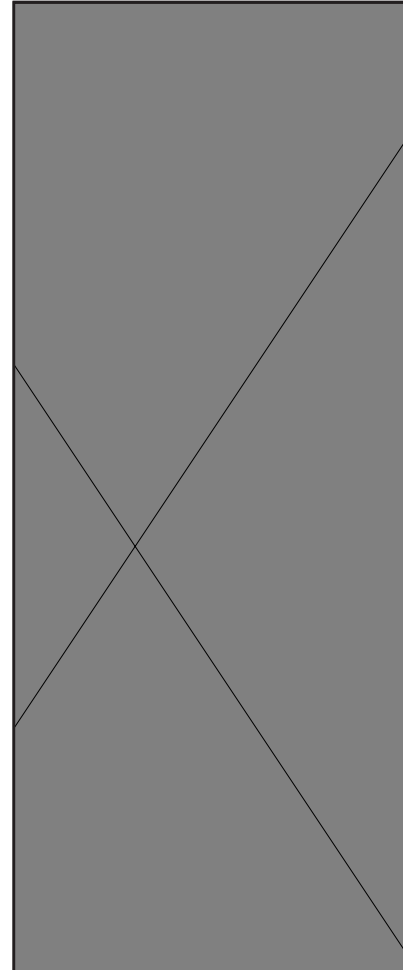
De nombreux outils et plusieurs applications du Web 2.0 ont été présentés lors de cette rencontre.

Quelques outils intéressants :

www.slideshare.net : SlideShare permet de partager et de trouver des présentations audiovisuelles (type « Power Point »). Le partage est public ou privé.

www.questionpro.com : QuestionPro est un site de sondage d'opinion en ligne, qui permet de mesurer l'avis ou le taux de satisfaction des « clients », de procéder à des études de « marchés »... (ce genre de formulaire est aussi disponible sur « Google Document », gratuitement).

<http://delicious.com> : delicious est un service de bookmarking social qui permet à des utilisateurs d'étiqueter, sauver, contrôler et partager des pages Web à partir d'une source centralisée. Mettant l'accent sur la puissance de la communauté, delicious améliore considérablement la manière dont les gens découvrent, gardent en mémoire et partagent les ressources de l'Internet.



www.epn-ressources.be : Dans le cadre de sa politique de création d'Espaces Publics Numériques locaux et de la création d'un Label, le Gouvernement wallon - après une première mission d'étude confiée à Technofutur TIC - a décidé, fin 2006, de se doter des moyens de structurer, accompagner et pérenniser le programme des EPN en Wallonie. A cette fin, il a notamment été décidé, d'une part, de créer un label et un réseau des EPN et, d'autre part, de confier au Centre de compétence Technofutur TIC l'animation d'un Centre de ressources des Espaces Publics Numériques .

www.technofuturtic.be : Technofutur TIC est une asbl dont le but est l'organisation de formations dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC). Technofutur TIC est chargé par la Région wallonne de la mise en œuvre d'un projet de sensibilisation, d'information et de formation de haut niveau dans le domaine des Technologies de l'Information et des Télécommunications.

www.marketingonthebeach.com : le blog du marketing 2.0. Marketing On The Beach (MOTB) est tout sauf un projet éditorial structuré. Né de

réflexions enflammées, de passions, d'un coup de cœur, il entend mener à bien des missions publiques d'information sous une forme différente de ce qu'il est communément admis.

www.facebook.com : voir ci-dessus.

Quelques exemples de bonne utilisation du Web 2.0 :

www.maxhavelaar.be : le label du commerce équitable;

www.amnesty.be : 60 ans de Déclaration universelle des droits de l'Homme : les droits humains ont encore besoin de vous pour les défendre ;

www.flambo.be : ouvert à tous les Z'ados qui viennent de faire leur fête de la jeunesse laïque mais aussi à tous les autres ! Créé par le Centre d'Action Laïque du Brabant Wallon ;

www.childfocus.be : Child Focus, le Centre Européen pour Enfants Disparus et Sexuellement Exploités, est une fondation d'utilité publique. Depuis 7 ans, 7 jours sur 7, 24 heures sur 24, tant sur le plan national qu'international, le Centre met

■ *Le web non-marchand... suite*

tout en oeuvre pour retrouver des enfants disparus et pour combattre leur exploitation sexuelle. Un seul numéro d'appel, le 110, est à retenir pour signaler une disparition, un enlèvement ou un abus sexuel. C'est une source fiable et actualisée régulièrement, au contraire des annonces transmises pas courriels, à éviter vu l'impossibilité d'interrompre leur circulation lorsque les disparus ont été retrouvés.

Formation : Analyse stratégique des pratiques et politiques culturelles

Nous tenons à signaler une formation qui peut outiller les professionnels de notre secteur pour mieux comprendre, interpréter ou communiquer le contexte, les horizons et les limites de leur travail.

Organisée par la DG Culture et RTA, le cursus Analyse stratégique des pratiques et politiques culturelles vise à « fournir aux protagonistes du champ culturel des repères de base leur permettant de situer les espaces de choix qui s'ouvrent à eux et d'argumenter les positions qu'ils souhaitent y

prendre ».

Il est constitué de 4 modules en lien les uns avec les autres ; les participants suivront en principe le cycle entier.

Le premier module « Institution et processus créatifs » (2 jours, intervenants : Jean Blairon et Christophe Bartholomé - RTA) partira du constat que beaucoup d'opérateurs culturels sont des associations privées amenées à étudier la nature créative des dynamiques institutionnelles, donner des points de repère pour analyser celles-ci et aborder les pathologies institutionnelles les plus fréquentes.

Le deuxième module, sur les « Pratiques culturelles et conflits de valeur dans les institutions » (2 jours, intervenante : Jacqueline Fastrès - RTA asbl), s'appuiera sur la sociologie de Luc Boltanski pour identifier les systèmes de sens actifs dans les institutions culturelles et les modes d'arbitrage possibles en cas de conflit ; il comprendra une série d'études de cas.

Le troisième module « Analyse des politiques culturelles en Communauté française » (2 jours, intervenant : Alain de Wasseige) identifiera les

grands défis qui se posent aux politiques culturelles contemporaines et aidera à identifier les principes qui ont présidé aux réponses qui sont actuellement apportées. Les scénarios alternatifs possibles seront identifiés en faisant un bilan critique de chacun d'eux.

Enfin, un important quatrième module sera consacré aux « Grandes controverses qui traversent le champ culturel ». Ce module propose de prendre la mesure des relations qui unissent ou opposent les acteurs du champs culturel et leurs prises de position à partir des trois questions suivantes, chacune le thème d'un « sous-module » :

- Quelle est la place de la lecture sociale dans la pratique culturelle ? (2 jours, intervenant : Jean-Louis Genard)
- Quelle forme d'autonomie du champ culturel ? (1 jour, intervenants : Jean Blairon et Christophe Bartholomé)
- Quels sont les systèmes d'opposition structurants auxquels on recourt pour construire un plan stratégique ? (2 jours, intervenante : Christine Mahy)

Les modules seront organisés à Bruxelles à partir

de février 2009, à raison de deux ou trois jours par mois.

Vous trouverez une description plus détaillée de leurs contenus dans la brochure « Formations aux enjeux, métiers et ressources de la Culture 2008-2009 ».

Pour tous renseignements utiles, consultez notre site internet www.centresculturels.be.

Vous pouvez aussi prendre contact avec Christophe Bartholomé (RTA asbl) au 081 74 67 48 ou par email à christophe.bartholome@rta.be.

Réunions

Les réunions de l'ASTRAC sont ouvertes à tous les membres.

Les nouveaux venus dans le secteur qui souhaitent se faire connaître et par la même occasion nous rencontrer sont également les bienvenus.

Voici le calendrier des prochaines réunions de l'ASTRAC

- mardi 9 décembre 2008 Angleur

- jeudi 15 janvier 2009 Rixensart

- Journée professionnelle le jeudi 29 janvier 2009

- mardi 10 février 2009 lieu à déterminer

- jeudi 19 mars 2009 lieu à déterminer

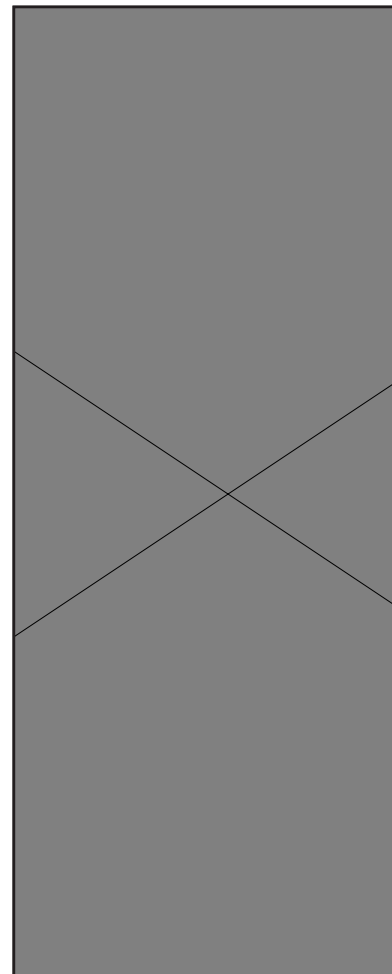
- mardi 21 avril 2009 lieu à déterminer

- Assemblée générale le jeudi 28 mai 2009

- mardi 16 juin 2009 lieu à déterminer

Appel à votre hospitalité: Pour la plupart de ses réunions, le CA est encore à la recherche de Centres culturels prêts à l'accueillir dans leurs locaux.

Intéressé à mieux connaître l'ASTRAC, à participer à une de nos réunions et à nous présenter votre Centre culturel et ses équipes ? Prenez contact avec Marie Lambert ou Liesbeth Vandersteene au 061/ 29 29 19 ou à astrac@centresculturels.be.



■ Contacts

Contacts

Tout d'abord, prenez note de notre nouveau numéro de téléphone : 061/ 29 29 19.

Vous pouvez aussi nous contacter sur les numéros de GSM suivants :
0477/ 87 77 38 (Marie Lambert)
0475/ 26 82 25 (Liesbeth Vandersteene).

Notre numéro de fax reste inchangé : 061/ 31 11 37.
Notre adresse postale : 4, rue la Rosière, 6820 Florenville

Vous pouvez contacter l'ASTRAC par courriel à l'adresse suivante :
astrac@centresculturels.be

Toutes nos infos sont disponibles sur **www.centresculturels.be**.

Notre numéro de compte :
068-2135341-10

■ Conseil d'administration

Conseil d'administration

Nos administrateurs sont à votre service, n'hésitez pas à les contacter. En voici la liste:

Président: Patrick Besure (Beau Canton).....061/ 31 30 11
Vice-Président: Étienne Pévenasse (Gerpennes)071/ 50 11 64
Vice-Président: Michel Gelinne (Watermael-Boitsfort)02/ 663 85 58
Secrétaire: Justine Dandoy (Wanze)085/ 21 39 02
Secrétaire adjoint : Christophe Loyen (Chênée).....04/ 365 11 16
Trésorier: Vincent Bertholet (Antoing).....069/ 44 68 00

Les autres administrateurs sont:

Chantal Charlier (Gerpennes) 071/ 50 11 64
Manu Dias (Watermael-Boitsfort) 02/ 663 85 51
Jean-Luc Gustin (Sprimont) 04/ 382 29 67
Céline Lahaye (Libramont) 061/ 22 40 17
Pierre Mativa (Waremmé) 019/ 58 95 22/23
Hervé Persain (Huy) 085/ 21 12 06
Ingrid Vandevarent (Centre) 064/ 21 51 21
Olivier Van Hee (CCR Brabant wallon) 010/ 62 10 30

